

DEPARTEMENT DU JURA
CANTON DE BLETTERANS
COMMUNE DE LARNAUD
Tél/Fax: 03.84.44.43.00

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 JUIN 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-cinq juin (25 juin 2019), à 20h30,
le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la
Mairie, sous la présidence de **Philippe ANTOINE**, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 juin 2019

Présent(e)s : ANTOINE Philippe, BORNOT-FAIVRE Carine, CHATOT Céline, COUILLEROT Andrée,
GAVAND Pierre, GUERRET Laurent, GUILLEMIN Noël, GUYOT David, NOBLET Patrick, TISSOT Thierry.

Absents excusés: GUICHARD Virginie, NOBLET Jean-Yves.

Secrétaire de séance : CHATOT Céline.

Nombre de conseillers: Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 12 - Présents : 10- Votants : 10

DIVERS

**I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION DE
CONSEIL:**

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 14 mai 2019.

II - URBANISME

1. Suivi des dossiers d'urbanisme

M. le maire informe les élus :

- qu'une déclaration préalable pour un abri de jardin est en cours.
- qu'une demande de permis de construire pour la réhabilitation d'une maison d'habitation a été refusée suite à des contraintes administratives; un nouveau dossier sera déposé par le pétitionnaire.
- qu'une demande de permis de construire a été déposée pour une extension de bâtiment artisanal.

2 – Projet d'aménagement d'une parcelle communale constructible

M. le Maire rencontrera M. Draussin du CAUE le 06 août pour établir un projet d'aménagement de la parcelle acquise auprès des conjoints Buisson.

III – POLE MULTISERVICE PERI ET EXTRA SCOLAIRE

- Le Maire informe les élus qu'il a invité les représentants de la Communauté de Communes Bresse Haute Seille à venir constater l'avancement des travaux du chantier le 16 juillet.
- M. le Maire a adressé un courrier signalant un problème de bardage à l'entreprise concernée.
- Les carrelages sont terminés dans les pièces principales, restent à faire les entrées.
- La commission municipale fait le point sur les acquisitions à envisager pour l'aménagement des locaux : cuisine, office, cantine, salle d'activités ; la Communauté de communes prendra en charge financièrement la fourniture de mobilier.

- Dès que le dossier sera complet, la commune déposera une demande de subvention pour l'aménagement d'un city-park à proximité du pôle multiservice péri scolaire.

IV – TRANSFERT DE COMPETENCE EAU ET ASSAINISSEMENT

M. le Maire informe les élus que le transfert de compétence eau et assainissement collectif est retiré de l'ordre du jour puisque le refus de transfert est déjà acté suite aux réponses de plusieurs communes. En raison de cette minorité de blocage, les conseillers municipaux ne se prononceront donc pas.

Patrick NOBLET, président du Syndicat des Eaux des Foulletons explique le cheminement de la loi et la conséquence principale pour les syndicats qui resteront autonomes : la perte du bénéfice des subventions. Il serait intéressant de faire des interconnexions avec d'autres syndicats, comme le Syndicat des Eaux du Revermont va le faire avec ECLA.

Patrick NOBLET informe également qu'il est à la recherche d'un fontainier pour le mois de septembre 2019 et d'une secrétaire pour le mois de janvier 2020.

V – ECOLE NUMERIQUE RURALE

Le dossier déposé par l'école et la commune de Larnaud a été accepté. Une subvention de 50% sera attribuée pour l'achat de matériel informatique, par l'intermédiaire d'une convention entre la commune et l'Académie de Besançon.

VI – LOGEMENTS COMMUNAUX

Le grand T2 situé au 1^{er} étage au 2 rue des Ecoles sera loué à compter du 1^{er} juillet 2019 à Jérémie CANOZ.

VI – PERSONNEL COMMUNAL

- Lors du dernier conseil d'école, Mme Paul-Maréchallat, enseignante en Grande section maternelle et CP, demande à bénéficier d'une heure d'ATSEM en plus à la rentrée de septembre. Les élus délibèrent favorablement. L'emploi du temps de Mme Elodie Henry sera modifié en conséquence.

VII – QUESTIONS DIVERSES

- M. le maire informe les élus que suite à un entretien avec Mme Cathy CAPONE, qui a repris la gérance du cabinet AXA Assurances en remplacement de Mme Liliane PAGET, une réduction de 296,84 € a été reversée à la commune pour l'année 2019 ;
- Le service SPANC (assainissement autonome) de la Communauté de Communes Bresse Haute Seille a informé la mairie d'une nouvelle campagne de diagnostics prochainement lancée sur la commune. La population sera invitée à une réunion publique d'information en temps voulu.

LARNAUD, le 30 juillet 2019.

Philippe ANTOINE,

Maire de LARNAUD